

Image not found or type unknown



Travail non écrit sur le contrat.

Par **chrys69**, le **22/01/2009** à **20:26**

je suis embauché comme auxiliaire de vie dans une residence pour personnes âgées.dans mon contrat, il n'est pas écrit que je dois faire les toilettes et les soins d'hygiène aux personnes.mon chef m'oblige a faire ce travail, est ce qu'il en a le droit ?suis je "couverte" en cas d'accident lors des manipulations? (personnes en fin de vie).